

Nouméa, le 29 août 2024

Madame Clémence CANIVET
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT, DE
L'EQUIPEMENT ET DES MOYENS
PROVINCE SUD
1, rue Edouard Unger - Vallée du Tir
BP L1
98849 NOUMEA CEDEX

clemence.canivet@province-sud.nc
aurelie.polaert@province-sud.nc

N/réf. : D/08-2024/000589

Objet : Avis de la CCI-NC dans le cadre de l'enquête administrative relative au projet de plan d'urbanisme directeur (PUD) de la commune de LA FOA

Madame,

Par courriel en date du 5 mars 2024, vous avez sollicité l'avis de la Chambre de commerce et d'industrie sur le projet de Plan d'Urbanisme Directeur (PUD) de la commune de La Foa, soumis à enquête administrative. Les émeutes de mai dernier ont impacté le délai de remise de cet avis qui a été reporté au 12 octobre 2024. Cependant, à la demande de la mairie de La Foa, nous avons été invités à produire notre avis avant fin août.

Ainsi, la CCI-NC a étudié le projet de PUD présenté par la commune et a émis **un avis favorable au projet de révision de Plan d'Urbanisme Directeur de la commune de La Foa.**

La CCI-NC souligne l'intérêt de ce projet qui prend en compte le développement économique comme moteur d'attractivité et de développement de la commune. La CCI-NC encourage la Mairie à prendre les mesures nécessaires pour concilier les risques naturels identifiés sur la zone de Ouano et les ambitions de développement d'activités qui y sont portées.

De plus, la CCI-NC préconise l'évaluation et le suivi du rendement économique du secteur touristique de la commune et de son bassin d'attractivité. En effet, mesurer la performance économique des activités touristiques serait un indicateur intéressant pour apprécier l'attractivité de la commune et évaluer les politiques publiques dans ce domaine.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,



David GUYENNE

